DNA DU 11 SEPTEMBRE 2015

MONTAGNE Nouvel aménagement du site

Le col de la Schlucht sort du brouillard

Les nouveaux présidents des conseils départementaux des Vosges et du Haut-Rhin ont présenté hier le projet d'aménagement du col de la Schlucht, un dossier vieux de trente ans. Les travaux devraient démarrer en mars 2017.

Les travaux de réaménagement du col de la Schlucht devraient démarrer en mars 2017. Les deux bâtiments situés à droite seront démolis et la route sera déviée derrière Le Tétras (à gauche). Une fois réhabilité, l'ancien hôtel hébergera plusieurs services (secours, office de tourisme, brasserie...). La route sera remplacé par une zone piétonne. PHOTO DNA – FRANCK BUCHY

Le réaménagement du col de la Schlucht. Ce serpent de mer aussi long et sinueux qu'une route de montagne est ressorti des limbes hier à l'occasion de la première rencontre officielle entre Eric Straumann et François Vannson, les nouveaux présidents des conseils départementaux du Haut-Rhin et des Vosges (Les Républicains).

À les entendre, « tout est bouclé et posé ». Les travaux doivent débuter en mars 2017 pour une durée estimée entre deux et trois ans compte tenu des aléas liés à l'altitude et aux flux de circulation.

Évoqué dès 1985, le remodelage indispensable de ce haut lieu touristique, porte d'entrée des Vosges et du Haut-Rhin, a pris un retard considérable. Le projet consensuel issu de l'étude supervisée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges remonte à 2004. Les travaux devaient commencer en 2007...

Aujourd'hui, tout semble rouler. « C'est un projet attendu. Il est important de se mettre au travail sans perdre de temps », explique François Vannson. Le coût de l'aménagement est estimé à 5,8 millions d'€ dont 2,6 M€ apportés par le département des Vosges, 1 M€ par le Haut-Rhin, 425 000 € par la Région Alsace, 462 000 € par la Région Lorraine, 628 000 € par l'État et 706 000 € par des fonds européens.

Plusieurs vieux bâtiments seront détruits

Concrètement, il s'agit de « redonner un cœur à la station ». Pour ce faire, la route départementale n° 147 sera déviée au nord du site, à l'arrière du bâtiment Le Tétras. Deux grands parkings seront créés de part et d'autre de la route départementale n° 61 venant du col du Calvaire. La boutique de souvenirs, les chalets situés à proximité de la chapelle et les bâtiments situés de part et d'autre de l'hôtel-restaurant du Chalet seront détruits pour « redonner de la naturalité » au site. Un cheminement piéton irriguera la partie consacrée aux loisirs jusqu'au pied des pistes.

Généralisation du 70 km/h sur la route des Crêtes

L'immeuble du Tétras doit être acheté par le département des Vosges. Une fois réhabilité, il hébergera les secours, une boutique de souvenirs, une brasserie, l'école de ski et une Maison des Vosges pour l'accueil des touristes regroupant les deux départements ainsi que les offices de tourisme de Gérardmer et de Munster.

Eric Straumann a par ailleurs convaincu son collègue d'harmoniser la vitesse à 70 km/h sur la route des Crêtes. Selon l'étude menée par le Haut-Rhin, 85 % des véhicules y circulent à moins de 70 %. L'objectif est d'en faire un axe de « transport doux et vert, pour deux et quatre roues, pour irriguer les fermes-auberges ». Une signalétique commune sera installée, y compris pour les zones d'arrêt qui seront aménagées.

La route des Crêtes gardera aussi son nom, le Parc des Ballons ayant envisagé un temps de la rebaptiser « Grande Crête des Vosges ». François Vannson n'y était pas favorable. « Changer de nom risque de brouiller le message », estime le député de Remiremont, sur la même longueur d'ondes que le député de Colmar. ■

FRANCK BUCHY

Le col de la Schlucht prend un virage

Les Départements des Vosges et du Haut-Rhin ont relancé hier le réaménagement du col de la Schlucht. La route sera déviée pour faire de la place aux piétons, l'accueil des touristes, les commerces et les secours seront regroupés dans l'hôtel du Tétras. /PAGE 38

L'hôtel du Tétras sera transformé en pôle d'accueil et de services. Les travaux devraient commencer au printemps 2017. Photo L'Alsace/Thierry Gachon

L'ALSACE DU 11 SEPTEMBRE 2015

MASSIF VOSGIEN

Le nouveau col de la Schlucht sur les rails

C'est un serpent de mer vieux de 15 ans qui est en passe d'aboutir : le réaménagement complet du col de la Schlucht, porté par le conseil départemental des Vosges en partenariat avec le Haut-Rhin, devrait débuter au printemps 2017. La route sera détournée pour faire de la place aux piétons et l'hôtel du Tétras reconverti en pôle d'accueil, de services et de secours.

Clément Tonnot

Le premier projet de réaménagement du col de la Schlucht daterait de 1985, d'après un bon connaisseur du dossier. En 2000, c'est le Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) qui avait relancé le sujet, pour aboutir en 2004 à un projet présenté par le Département des Vosges. Les travaux étaient alors envisagés à partir de 2007. Sauf que, depuis, le dossier est resté au point mort. Il butait sur des acquisitions foncières, notamment celle de l'hôtel du Tétras et de la boutique de souvenirs, qui appartiennent à une indivision.

Hier, lors d'une rencontre au sommet, au sens propre, François Vannson et Éric Straumann, présidents des conseils départementaux des Vosges et du Haut-Rhin, ont promis d'y mettre « *un coup d'accélérateur* ». « *Nous sommes sur le point de conclure* », assure François Vannson. L'acquisition des bâtiments devrait être finalisée très prochainement et les travaux pourraient débuter en 2017, compte tenu des délais de procédures.

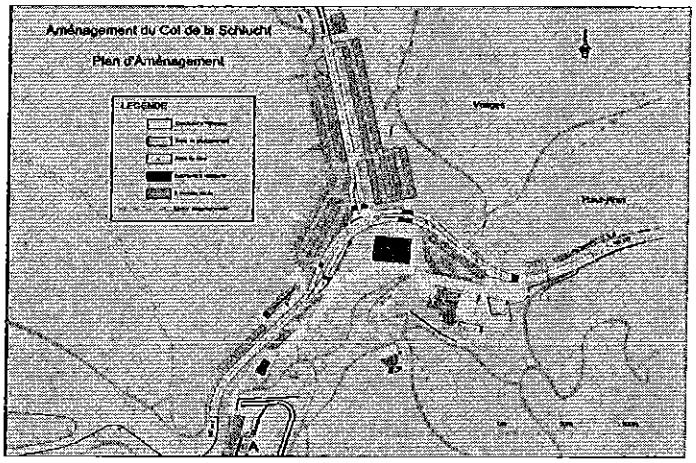

La route empruntera un nouveau virage créé un peu plus au nord, à l'arrière de l'hôtel du Tétras, transformé en pôle d'accueil, de services et de secours. L'actuelle chaussée sera rendue aux piétons. DR

Le projet de 2004 a été largement revu : exit les deux giratoires qui devaient assurer la connexion avec la route des Crêtes, en direction du col du Bonhomme ou du Markstein. Mais l'esprit général du projet reste : il s'agit de dévier la RD417 au nord, derrière l'hôtel du Tétras, pour libérer la chaussée actuelle au profit d'un espace piétonnier. L'idée est toujours de « *redonner un cœur de station* » au site. À cheval sur les communes du Valtin et de Stosswihr, celui-ci est en effet l'un des plus fréquentés des Vosges, mais on y passe davantage qu'on ne s'y arrête. Objectif des deux présidents : faire de la Schlucht « *une vitrine du massif* ».

« Maison du massif »

Côté sud, les deux chalets de la gendarmerie et de la Croix Rouge, ainsi que la boutique de souvenirs et la maison en ruine seront démolis, afin de « *rendre sa naturalité au site* ». Mais il n'est plus question de construire trois bâtiments pour reloger tout le monde : c'est l'hôtel du Tétras, réhabilité, qui regroupera les secours, la boutique de souvenirs, une brasserie, ainsi qu'une « maison du massif » destinée à l'accueil des touristes. Ce point d'information unique rassemblera les offices de tourisme de Munster et Gérardmer, le PNRBV, les deux Départements et les accompagnateurs en montagne.

La réhabilitation devra tenir compte d'une particularité du bâtiment : une ossature béton intégrale, jusqu'à la charpente. Enfin, de nouvelles zones de stationnement seront aménagées, notamment le long de la RD61 en direction du col du Bonhomme.

Le projet est estimé à 5,81 M€ (millions d'euros) cofinancés par le Département des Vosges, maître d'ouvrage (2,6 M€), celui du Haut-Rhin (1 M€), les Régions Lorraine (462 500 €) et Alsace (425 000 €), le reste provenant de l'État et des fonds européens. Les travaux pourraient durer deux à trois ans, car limités à cinq mois de l'année, hors hiver et saison estivale.

La route des Crêtes bientôt limitée à 70 km/h partout ?

La limitation de vitesse pourrait bientôt être harmonisée à 70 km/h sur tout le tracé de la route des Crêtes. Aujourd'hui, la limite à 70 km/h ne concerne que le versant haut-rhinois. « *C'est un signal à l'égard d'une minorité de motards qui prennent la route des Crêtes pour un circuit de vitesse...* », commente Éric Straumann. Mais côté vosgien, on repasse à une limite de 90 km/h.

Jusqu'à présent, le conseil départemental des Vosges était plutôt favorable à des limitations à 70 km/h ponctuelles, « *aux abords des grands sites comme le Hohneck* ». François Vannson promet aujourd'hui de soumettre le principe d'une limitation généralisée à 70 km/h à ses collègues. Selon Éric Straumann, en effet, des tests ont montré que « *plus de 85 % des véhicules circulent à moins de 70 km/h* ». L'idée serait donc de faire de la route des Crêtes « *une route verte, pour les modes de transport doux à deux ou quatre roues* ».

Les deux Départements parlent aussi de mettre en place une signalétique commune et d'aménager ensemble quelque 18 aires de repos. Pas question, en revanche, de rebaptiser la route des Crêtes « Grande crête des Vosges », comme le proposait le PNRBV : « *La route a une très bonne image de marque. On risquerait de brouiller le message* », estime François Vannson.

Éric Straumann et François Vannson devant l'hôtel du Tétras qui devrait être très prochainement acquis par le Département des Vosges et réhabilité en pôle d'accueil. Photo L'Alsace/Clément Tonnot

LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE - Date : 11 septembre 2015

ELECTIONS

Régionales mode d'emploi

Le scrutin aura lieu dans moins de trois mois. Alors qu'il est encore possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à fin septembre, quelques précisions sur les caractéristiques de cette élection.

D'ordinaire, c'est au printemps que les Français sont appelés aux urnes. Mais c'est bien les 6 et 13 décembre qu'ils devront élire pour six ans leurs conseillers régionaux. A date exceptionnelle, mesure exceptionnelle : il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 septembre.

Dernier grand scrutin d'enjeu national avant la présidentielle 2017, cette élection interviendra dans trois mois. Comment se déroulera-t-elle ? Les textes sont loin d'être d'une limpidité exemplaire. Mais essayons d'y voir plus clair. Rappelons d'abord que la fusion des régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine nécessitera la désignation de 169 élus. Chaque liste, qui devra parvenir aux services de l'Etat entre le 2 et le 9 novembre, aurait donc dû comporter autant de noms que de sièges à pourvoir, présentés par section départementale - et où la parité sera respectée. Mais en fait, il y en aura 189, car pour chacun des dix départements, deux remplaçants devront être proposés par chaque parti.

Pour la Haute-Marne, qui bénéficiera de six sièges (35 pour le Bas-Rhin, à titre de comparaison), huit noms seront donc proposés. Les bulletins de vote disponibles dans les bureaux comporteront-t-il uniquement les huit noms de candidats haut-marnais ? Ou bien les 189 ? La question semble ne pas avoir encore été tranchée.

Quant à la façon dont les sièges seront attribués, le mode de scrutin qui prévaudra est celui de la proportionnelle à deux tours. Si une liste obtient le 6 décembre la majorité des suffrages exprimés, il n'y aura pas de deuxième tour. Hypothèse peu probable. Pourront donc se maintenir, une semaine plus tard, les listes qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés, avec possibilité de fusion avec des listes qui ne se sont pas qualifiées. Précision importante : le résultat régional décidera du nombre de sièges revenant à chaque liste, mais c'est bien le vote des Haut-Marnais qui déterminera leur répartition.

L. F.

Le département augmente sa capacité d'accueil des demandeurs d'asile

Les deux Cada de Langres et Chaumont s'apprêtent à augmenter leur capacité d'accueil et un troisième centre pourrait voir le jour à Saint-Dizier. Le préfet doit réunir prochainement les associations et les bailleurs sociaux pour évaluer les forces capables de participer à l'effort d'accueil supplémentaire.

Une chose est sûre, confirme le préfet Jean-Paul Celet : « *Nous sommes actuellement à 190 places de Cada (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) en Haute-Marne, et nous allons passer à 220.* » Une augmentation de 30 places destinées aux demandeurs d'asile qui fait suite à l'appel à projets lancé dans le cadre de la création en France de 4000 places Cada supplémentaires et de 5000 places pour ceux qui déjà obtenu le statut de réfugiés d'ici à 2017. Les deux associations qui gèrent les Cada haut-marnais (France Terre d'asile à Chaumont, et l'Association pour l'accueil des Travailleurs et des migrants pour celui de Langres) ont donc déposé chacune un dossier selon une procédure simplifiée, possible quand l'augmentation ne dépasse pas 30 % de la capacité initiale. Chaumont aurait 10 places supplémentaires, passant de 110 à 120, et Langres en aurait 20 de plus, passant de 80 à 100. Les confirmations du ministère de l'intérieur ne sont pas encore parvenues en préfecture, mais le préfet est plutôt optimiste.

Autre augmentation probable d'accueil en Haute-Marne : la création d'un nouveau Centre d'accueil de demandeurs d'asile. Avec deux hypothèses d'installation : Joinville ou Saint-Dizier. Deux associations ont répondu à l'appel à projets : France Terre d'asile de Chaumont, et Coallia (ex-Aftam). Deux projets sur lesquels le préfet a déjà émis quelques réserves, « *car c'est plus difficile de créer un centre de 120 places que d'augmenter la capacité de Cada déjà existant* ». Il est prêt à réexaminer son avis si le ministère le lui demande, au vu de la situation. Avec une préférence pour Saint-Dizier. « *Il n'y a pas que les places de Cada qu'il faut prendre en compte* », précise le préfet. « *Il y a l'accès aux soins, la scolarisation des enfants, les services sociaux* ». Or Joinville est aussi « *déjà dans une situation difficile* ». Pour le préfet, mieux vaut viser Saint-Dizier d'autant que selon lui, le maire François Cornut-Gentille n'excluerait plus, aujourd'hui, cette hypothèse.

Le Cada de Langres devrait passer de 80 à 100 places dans les semaines qui viennent.

La préfecture avait également lancé un appel à projet pour la création d'un centre transitoire d'accueil de demandeurs d'asile, précise encore le préfet : « *personne n'y a encore répondu, mais l'appel à projets court encore* ».

Gérer l'après-statut

A cela, va probalement s'ajouter la participation haut-marnaise à l'accueil des 24 000 migrants évoqués par François Hollande lors de sa conférence de presse de mardi. Le préfet « *attend des instructions du ministère* ». Quel sera la part de la Haute-Marne à cet effort-là supplémentaire ? Des demandeurs d'asile, des réfugiés statutaires ? Pour l'heure c'est le flou et si certains prennent leur calculette, tous n'arrivent pas au même résultat, variant de 50 à 500 migrants qui pourraient être accueillis en Champagne-Ardenne. Un calcul qui prend en compte à la fois les logements vacants – dans ce cas, la Haute-Marne est bien placée pour accueillir – et la population totale existante – et là, c'est tout autre chose...

L'environnement est aussi à prendre en compte. En particulier la scolarisation des enfants. Sur Chaumont par exemple, sur 110 personnes accueillies, une cinquantaine sont des enfants, presque tous scolarisés au Cavalier. Christine Guillemy, maire de Chaumont, souhaite une meilleure répartition dans la ville, et plus de personnel spécialisé «primo-arrivants» à l'Education nationale. « *On a entendu Mme le maire là-dessus* », fait valoir Didier Bednarek, directeur du Cada de Chaumont. « *L'essentiel de nos 24 appartements sont en effet au Cavalier ou à la Rochotte. En 2013, nous avons pris deux appartements vers l'hôpital* ». A Langres, où l'on compte 14 familles avec enfants accompagnées par le Cada, tous les enfants des demandeurs d'asile sont eux scolarisés à l'école de la Grenouille ou de la Bonnelle, où est mis en place le Clin, un dispositif destiné aux primo-arrivants.

Reste enfin la question de l'après-demande d'asile. « *S'il s'agit de demandeurs d'asile qui vont obtenir leur statut de protection, c'est différent que si la moitié sont déboutés à l'issue de la procédure* », souligne Emilie Boulenger, responsable du Cada de Langres. « *Les personnes déboutées, c'est le plus difficile à gérer* », confie-t-elle. Or à si à Chaumont, Didier Bednarek explique que 80 % des demandeurs d'asile accompagnés par son cada ont eu leur statut en 2014, à Langres, au premier semestre 2015, « *Il y a eu 4 statuts de protection mais trois demandes qui ont été déboutées...* »

P.S.

Une réunion provoquée par le préfet

Le préfet Jean-Paul Celet va réunir prochainement les associations et bailleurs sociaux susceptibles de proposer un accompagnement à la population de demandeurs d'asile. « *Cela me permettant de savoir exactement quelles sont les forces sur lesquelles je peux compter en Haute-Marne* ».

MARNE

Finances publiques

Des maires se mobilisent contre la baisse des dotations

Face au désengagement de l'Etat, plusieurs maires du bassin sparnacien répondent à l'appel à la mobilisation lancée par l'association des Maires de France. Ils feront front commun samedi 19 septembre à Epernay.

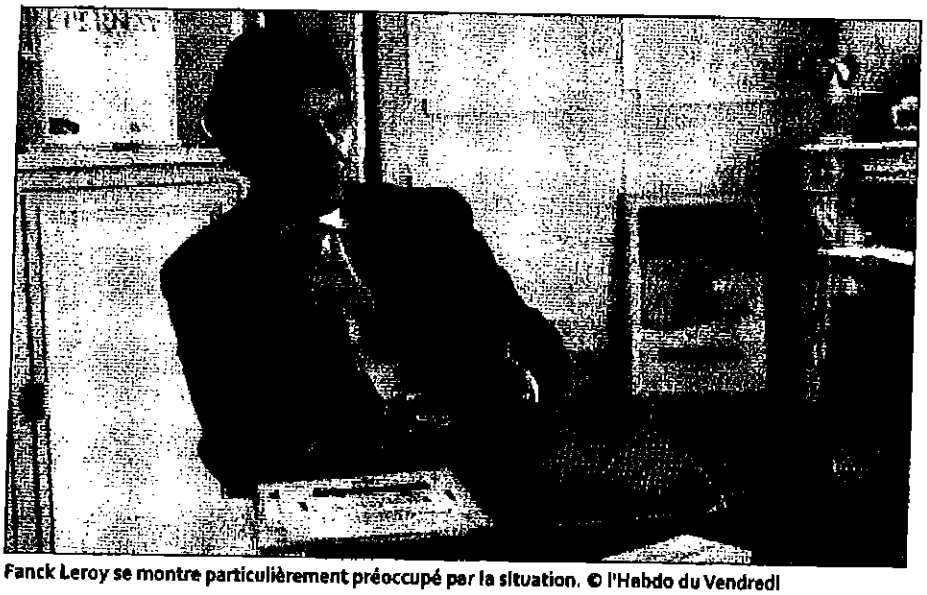

Fanck Leroy se montre particulièrement préoccupé par la situation. © l'Hebdo du Vendredi

A l'invitation de la Ville d'Epernay et de son maire Franck Leroy, par ailleurs membre du comité directeur de l'AMF, les maires des communes alentour se retrouveront entre 8 h et 12 h au marché de la halle Saint-Thibault. Ils comptent interpeller les citoyens sur la situation périlleuse dans laquelle les met l'Etat. Celui-ci baisse drastiquement sa dotation globale de financement (des subventions débloquées annuellement), qui permet pourtant aux communes de maintenir leurs services publics. « *C'est une manifestation sans équivalent par le passé,* souligne Franck Leroy. *Jamais les communes françaises ne se sont senties aussi menacées. La situation est inédite sous la Vème République, depuis 1982.* » Date qui marque le début de la décentralisation, autrement dit du transfert de compétences de l'Etat aux collectivités. Problème : elles doivent supporter des charges de plus en plus lourdes - dernier exemple en date avec la réforme des rythmes scolaires, un coût de 400 000 euros par an pour la cité sparnacienne - alors que leurs ressources s'amenuisent. Pour Epernay, le désengagement étatique s'élève à un million d'euros cette année et sera de 1,6 million d'euros en 2016. Même traitement de cheval annoncé pour 2017. Le maire, qui refuse d'augmenter les impôts, prévient qu'il n'aura plus d'autre choix que de rogner sur les services publics ou la commande publique sur laquelle repose considérablement le secteur du BTP. Il calcule que « *l'investissement devra être abaissé de 20 à 30%.* »

Signature d'une pétition

Parce qu'ils partagent des difficultés similaires, au moins une quarantaine de maires ou d'élus municipaux de la communauté de communes d'Epernay Pays de Champagne et au-delà (Ambonnay, Le Breuil) devraient être présents samedi 19 septembre. « *Nous irons au contact des chalands pour leur faire signer une pétition et relayer la situation pointée par l'AMF* », indique Franck Leroy, qui veut leur expliquer que certains choix (non-remplacement des départs à la retraite des fonctionnaires, fermeture de la piscine de Bernon, suppression du festival des Nuits de l'avenue de Champagne) ne sont pas de sa responsabilité directe. Une pétition suffira-t-elle à renverser la vapeur ? « *On espère que l'Etat va lâcher du lest. Tout le monde fait des efforts, mais cette rapidité et cette ampleur sont intenables. Au lendemain du 19 septembre, ce sera très chaud si rien ne bouge. Il est possible que des communes se désengagent. Je redoute le pire.* » La mobilisation sera nationale, certaines mairies garderont même leurs portes fermées en cette journée du patrimoine. Les élus locaux n'excluent pas de poursuivre la fronde de manière plus radicale. Et veulent pour cela avoir leurs concitoyens - et électeurs - derrière eux.

Grand Est : les dix commandements du sillon

Il affirme dans le préambule de sa motion avoir, depuis près de dix ans, « adapté l'action publique territoriale aux nouvelles réalités quotidiennes des 4 agglomérations de Thionville, Metz, Nancy et Epinal ». Dans la foulée, le Sillon Lorrain entend bien adapter aussi demain la nouvelle région à la réalité d'une colonne vertébrale et urbaine lorraine qu'elle incarne. D'où la formulation d'un certain nombre d'exigences à destination des futurs candidats et surtout élus régionaux.

Alors que les préparatifs des Terres de Jim et du concours national de labours sont menés tambour battant sur l'ancienne BA 128, le Sillon Lorrain, lui, creuse le sien du côté d'Epinal ce lundi matin. Michel Heinrich, maire d'Epinal, président de son agglo et du Sillon y accueille le duo nancéien André Rossinot-Laurent Hénart, le binôme messin Jean-Luc Bohl-Dominique Gros, Anne Grommerch la Thionvilloise et le joker Jean-Marie Mizzon pour l'agglo. En clair, Patrick Weiten n'est pas là. Les métropoles même multi-polaires ce n'est pas trop son truc pour le moment. Et puis il peut aussi avoir d'autres choses à faire.

Le fait urbain

« Il n'a jamais été aussi utile qu'aujourd'hui » dit Dominique Gros en parlant du Sillon. *« La nouvelle région bousculera beaucoup plus de choses qu'on ne le croit et notre organisation est un vrai repère, peut-être une garantie de visibilité et d'efficacité ». « La lecture politique naturelle et spontanée de la nouvelle région permettra aux espaces urbains d'être encore plus actifs »* commente André Rossinot. Les deux intervenants sont traditionnellement les plus volubiles des réunions du Sillon.

Laurent Hénart et Jean-Luc Bohl ne sont pas très loin de leur emboiter le pas : Jean-Luc Bohl parle de fait urbain et de longueur d'avance. Le maire de Nancy estime que si sa ville a réussi à arracher le rectorat et l'Agence régionale de santé, le sillon y est pour quelque chose mais ne veut pas s'arrêter là. *« La région est un miroir d'Etat, il faut avoir dès à présent le débat sur les services ».*

L'affaire de la cour des comptes déplacée d'Epinal (à Metz) est pour lui une mauvaise manière car elle *« illustre la manière de ne s'intéresser qu'aux plus importants. Il faut que nous obtenions un vrai maillage »* dit-il, plus sensible semble-t-il aux injustices du sud que du nord lorrain. Dominique Gros ne bronche pas. Anne Grommerch plaide pour le transfrontalier.

Tables de la loi

Ces commentaires arrivaient après l'acte politique lui même qui a été l'adoption d'une motion subtilement pesée et ciselée. Après avoir regretté *« le transfert de la Chambre régionale des Comptes implantée depuis 1984 à Epinal »* et acté les décisions annoncées pour Metz (Dreal et zone de défense) Nancy (recteur et ARS), Epinal (commissariat de massif) le Sillon donne en quelque sorte les X commandements du Sillon à la région.

1 • A Metz **le siège** de la future région (entendre l'assemblée régionale) tu établiras

2 • En Lorraine **les directions régionales** ayant à collaborer avec les services de la DREAL, du Rectorat, de la DIR-Est et de l'ARS tu implanteras

3 • Compte tenu du caractère triplement transfrontalier de la Lorraine, une enveloppe métropolitaine des **crédits européens** tu déléguera.

4 • Une attention particulière aux partenariats **franco-allemands** du porteras.

5 • Les fonctions métropolitaines en Lorraine par un **contrat d'initiatives** tu renforceras.

6 • Pour l'attractivité, des **équipements d'excellence** tels que le Centre Pompidou, le Musée Lorrain, le Musée de l'Image, les stations thermales, les sites naturels ou de sports loisirs des Vosges, de Chambley et de Madine tu soutiendras.

7 • En matière de **compétitivité** au réseau de ports Frouard, Metz Thionville, aux pôles, à LOTiTech tu contribueras.

8 • De la région Grand Est une **région européenne de santé** et d'économie du vieillissement du feras.

9 • Contre l'**isolement numérique** tu lutteras.

10 • Les **flux des transits** Nord-Sud et Est-Ouest (finalisation de la mise à deux fois deux voies de la RN4, réalisation de l'A 31bis, canal Saône Moselle, débouché sud ferroviaire...) tu fluidifieras.

Et comme toujours,... il y a ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas. Ceux qui croient en eux et ceux qui n'y croient pas... JPJ

UNIVERSITÉ

l'étude se fonde sur trente-six critères et quatre grands thèmes

Des bonnes nouvelles et des moins bonnes : avec - 9,3 % d'étudiants en dix ans, Metz connaît la plus grande perte brute du palmarès, avec un peu plus de 2 000 étudiants en moins. Photo Archives R.L/Karim SIAAL

Classement des villes étudiantes : Metz gagne des points

Metz grimpe dans le classement annuel du magazine L'Étudiant. Elle intègre le top 10 sur certains critères, mais pèche sur la "formation" et l'"emploi".

Metz l'étudiante grimpe ! Le classement annuel établi par le magazine L'Étudiant est tout chaud. Et il révèle la progression de la commune mosellane, qui accède au 26e rang de ce classement national parmi 41 villes étudiantes. En 2014, après la perte d'une place, elle se trouvait en 30e position dans ce palmarès généralement méticuleusement décortiqué par les étudiants en devenir. Et qui est trusté par Toulouse depuis deux ans, devant Grenoble et Montpellier. Le classement se fonde sur 36 critères, répartis en quatre grands thèmes, auxquels sont affectés des coefficients en fonction de leur importance. Côté bonnes nouvelles, Metz fait partie du top 10 dans trois thèmes : les sports (5e, au regard du nombre d'équipements sportifs rapportés à la population), les sorties (6e, pour les équipements culturels, le nombre de festivals...) et le logement (5e, au vu du nombre de chambres au *Crous* et du prix du mètre carré), grâce à des loyers peu élevés (elle est 9e sur ce seul critère). Ainsi, lorsqu'on fait la moyenne, Metz devient la 4e ville en termes de vie étudiante, derrière Caen, Grenoble et Dijon. Et elle gagne la 10e place pour le cadre de vie, qui cumule logement, transport et bon environnement.

Metz accède au 26e rang de ce classement, parmi 41 villes étudiantes

Pourtant, deux éléments, et non des moindres, font chuter sa note, expliquant ce 26e rang général. Premier d'entre eux : la formation. Ce thème comprend les classements *Études* (33e place) et *Rayonnement international* (17e). Parmi les critères pris en compte, se trouvent notamment l'évolution du nombre d'étudiants sur dix ans, la part des étudiants étrangers et le taux de réussite en licence. Dans ce domaine, Metz arrive à la 28e place, loin derrière Paris, Lyon et Toulouse mais aussi Poitiers, Nancy, Amiens, Tours... Et cela se répercute sur le solde migratoire des étudiants : selon le magazine, Metz connaît une baisse de 9,3 % du nombre d'étudiants sur dix ans (elle est 38e sur ce seul critère). Ce qui représente la plus grande perte brute du palmarès, avec un peu plus de 2 000 étudiants en moins. Autre point noir : l'emploi. Comprendre les villes où il est plus facile de trouver un emploi une fois diplômé. Le critère prend en compte le nombre d'emplois du bassin, le dynamisme de l'emploi sur dix ans ou la part de *surdiplômés* dans la population. Et dans ce domaine, Metz arrive à la 33e place...

L. L.

RENCONTRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE À FORBACH

L'appel d'air de Fabienne Keller

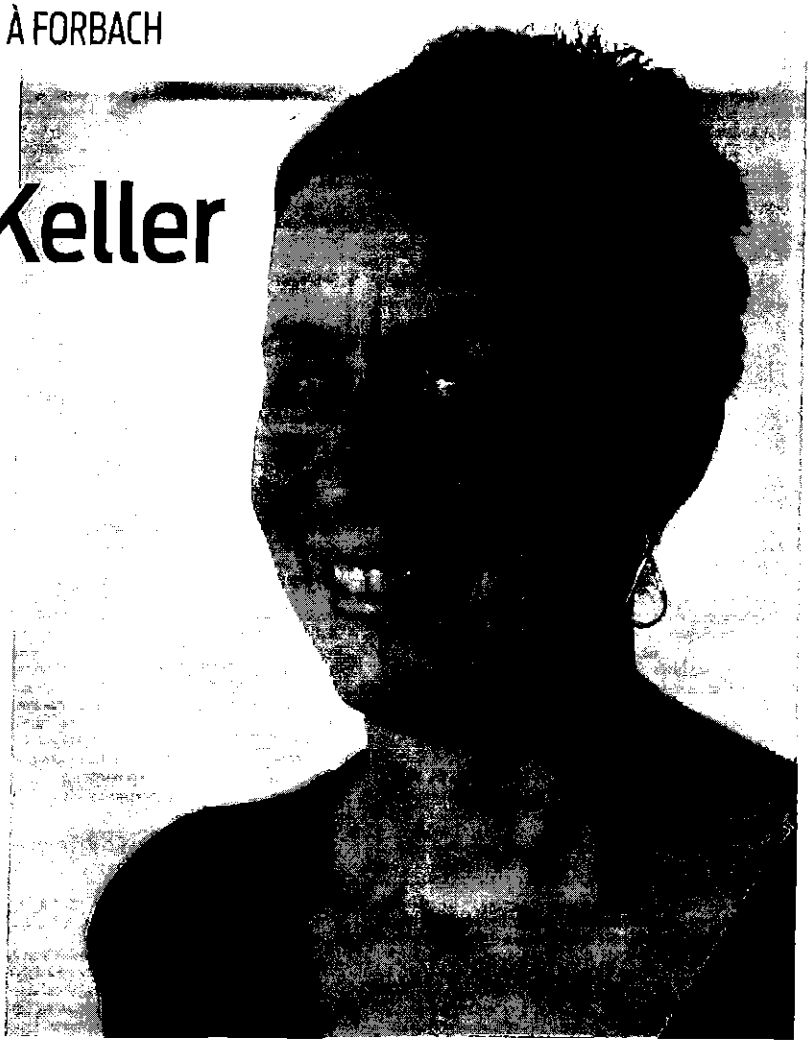

Ancienne maire de Strasbourg et sénatrice alsacienne, Fabienne Keller s'est rendue à l'Eurodev Center de Forbach devant des élus mosellans et sarrois le 8 septembre. Elle y a parlé grande région et coopération transfrontalière, avec une grande liberté de parole.

Des Mosellans à l'écoute d'une Alsacienne. C'était le 8 septembre dans les locaux de l'Eurodev Center forbachois, à l'initiative du conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Lorraine. Un organisme « *qui ne sera plus lorrain dans très peu de temps* », a rappelé en souriant Fabienne Keller, l'invitée en question. Un clin d'œil aux réflexions actuellement menées dans toutes les structures régionales, en vue de s'adapter à la future entité Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne dès le 1er Janvier.

De grande région, de coopération transfrontalière et d'attractivité européenne, la sénatrice alsacienne du parti des Républicains (ex-UMP) en a parlé à bâtons rompus devant des élus locaux allemands et mosellans. Une liberté de ton nourrie par sa riche expérience politique : Fabienne Keller a été maire de Strasbourg entre 2001 et 2008 et occupe le poste de sénatrice depuis 2005.

Députée européenne pendant trois semaines, un mandat qui « *ne pouvait pas être cumulé avec celui de maire de Strasbourg* », la première femme élue au conseil général du Bas-Rhin en 1992 dévoile un parcours d'élection libre : sympathisante du MoDem de François Bayrou dans les années 2000, elle a voté comme sénatrice la loi sur le mariage homosexuel malgré de grandes réticences au sein de sa famille politique et ne cache pas, aujourd'hui, sa proximité avec les idées d'Alain Juppé.

De Sarrebruck à Genève

De la vieille garde politique française aux sujets d'actualités, il n'y a qu'un pas allègrement franchi par Fabienne Keller le 8 septembre : « *Dans notre pays, la plupart des décideurs sont parisiens et très loin des territoires transfrontaliers. Ce sujet reste donc marginal en France, au contraire du Luxembourg où j'ai rencontré des ministres qui traversaient des frontières plusieurs fois dans la journée* », évoque l'Alsacienne.

« *Les territoires frontaliers font l'Europe, mais sont aussi révélateurs de fractures économiques* », poursuit-elle. « *Le projet d'agglomération transfrontalière Alzette-Belval en est l'illustration, avec un côté luxembourgeois qui se développe actuellement et un autre, français, qui n'y arrive pas.* »

Autre fracture, celle des Sarrois confrontés à l'arrivée d'une grande région difficile à cerner : « *Le nombre de nos interlocuteurs va-t-il diminuer, à l'avenir ?* » s'interroge Doris Pack, présidente de la fondation pour la coopération culturelle franco-allemande. « *Il y aura forcément moins de monde, avec par exemple le maintien de 13 préfets sur les 22 actuels* », lui révèle Fabienne Keller.

« *Que va devenir la Grande région SarLorLux* (une coopération transfrontalière entre l'Allemagne, le Luxembourg, la Lorraine et la Wallonie, ndlr) *au sein de la grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne ?* », questionne un autre élu allemand. « *Elle aura un rôle dans cette nouvelle instance, comme les autres structures de coopération transfrontalière type Eurodistrict, qu'il faudra réussir à articuler ensemble* », répond la sénatrice.

> **"Si rien n'est fait, entre 40 et 50% des départements seront bientôt au bord du dépôt de bilan"**

« *Strasbourg est désormais une euro-métropole, un statut que nous souhaiterions adapter à notre propre espace métropolitain transfrontalier en Moselle-Est... où la ville-centre, Sarrebruck, se trouve en Allemagne* », note Gilbert Schuh, ancien président de l'Eurodistrict SaarMoselle. « *La même difficulté touche l'espace frontalier franco-suisse, dont l'épicentre est la ville suisse de Genève... et rejoint un problème de la loi française, qui ne sait pas reconnaître ce type de réalité lorsqu'elle touche un pays voisin du sien* », regrette Fabienne Keller.

Lobbying grand-régional

L'ancienne maire de Strasbourg rappelle une autre réalité : « *Les départements vont être terriblement affaiblis à l'avenir, entre la baisse des dotations qui leur sont accordées par l'Etat et des dépenses sociales qui augmentent plus rapidement que leurs recettes* », estime-t-elle. « *Si rien n'est fait, entre 40 et 50% d'entre eux seront au bord du dépôt de bilan dans deux ou trois ans.* »

Plus discrète sur une réforme territoriale dont elle critique la forme comme le fond, **Fabienne Keller en égrène les incohérences avec une forme de jubilation :** « *On nous explique que les grandes régions permettront de réaliser des économies... mais l'une des premières étapes, dans la nôtre, consistera à aligner les salaires de tous les conseillers territoriaux sur ceux de la Champagne-Ardenne, les plus élevés par proximité avec le bassin parisien, parce qu'il n'est pas légal de diminuer la paie de ces salariés* », confie la sénatrice. « *Au contraire des conseils régionaux ou des préfets, les rectorats ne diminueront pas en nombre et agiront sur le territoire d'anciennes régions qui n'existeront plus, puisque le gouvernement a renoncé à les réformer.* »

Favorable à la tentative alsacienne – échouée en 2013 – de fusionner son conseil régional et ses deux conseils généraux en une collectivité territoriale unique, qui aurait pu lui éviter un mariage forcé avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne, **Fabienne Keller rappelle l'absence de concertation qui a entouré l'élaboration des nouvelles frontières régionales :** « *Le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian a réussi* (en extremis *à ne pas faire fusionner sa Bretagne avec les Pays de la Loire, quelques heures avant l'officialisation de la nouvelle carte par le président de la République François Hollande...* » souffle-t-elle. Le règne du lobbying, sur celui de la cohérence.

Migration, harmonisation

« *Notre future grande région aura deux fois la taille de la Belgique et sera celle qui possédera la plus longue frontière avec d'autres pays européens* », constate la sénatrice alsacienne. « *Puisque ce nouveau territoire deviendra réel en janvier, autant le voir comme une opportunité. Et l'une de ses grandes forces, c'est sa dimension transfrontalière.* »

Chargée par le gouvernement précédent d'une mission parlementaire sur la « *politique transfrontalière* », Fabienne Keller et deux députés ont mis sur la table 19 propositions en 2010 pour améliorer la gestion de ce domaine par la France. « *Ce dossier avance très lentement* », reconnaît-elle. Et mériterait plus que jamais de trouver un écho : « *Il y a 25 ans, les échanges frontaliers étaient à peu près équilibrés. Aujourd'hui, ils sont pratiquement à sens unique avec 300 000 français qui vont travailler à l'étranger chaque jour en Allemagne, au Luxembourg ou encore en Suisse.* »

Favoriser ces échanges, et dans les deux sens, voilà l'objectif à atteindre selon la vice-présidente du conseil administratif de l'association « *Mouvement européen France* »... en faveur de la construction d'une Europe fédérale. « *Il existe bien le système universitaire LMD* (licence, master, doctorat, ndlr), *généralisé au sein de l'Union européenne. Cette harmonisation, il faut la mener à la même échelle dans d'autres secteurs comme l'apprentissage. Trop de différences administratives existent entre nos pays, et j'ai du mal à croire qu'un ébéniste ou un paysagiste ne fait pas le même travail en Allemagne, en Pologne et en France.* »

S'agissant des flux de travailleurs, Fabienne Keller esquisse une lecture plutôt singulière de l'un des grands sujets médiatiques du moment : « *Nous avons pu découvrir ces derniers jours le regard des Allemands sur les réfugiés, qu'elle accepte parce qu'ils ont des compétences professionnelles dont le pays manque. Or, j'estime qu'il y a aussi des compétences en Europe, des flux que nous avons déjà du mal à gérer. Même si l'accueil des uns n'est pas en contradiction avec l'accueil des autres, ce constat mérite d'être évoqué.* »

Surtout par une sénatrice d'Alsace venue en Moselle, deux territoires tour à tour annexés à l'Allemagne entre 1940 et 1945, rejetés par une partie des Français au sortir de la guerre et prêts aujourd'hui à fusionner encore plus profondément, malgré certaines rancœurs, avec l'Hexagone.

Arnaud Stoerkler

SIGNALE
REPUBLICAIN LORRAIN
Vendredi 11 Septembre 2015
Theme: ECONOMIE - POLE DE COMPETITIVITE
EDITION METZ

ÉCONOMIE

bar-le-duc

Meuse et Haute-Marne : mariage des CCI

La question du rapprochement des chambres de commerce et d'industrie de la Meuse et de la Haute-Marne est évoquée depuis quelques mois déjà. Jeudi, les élus des deux chambres consulaires ont tenu leurs assemblées générales respectives, séparément, mais sur le même site à savoir les locaux de l'Andra dans la commune de Bure.

L'objectif de la séance : voter une fusion des deux instances à l'horizon 2017, signant dans le même temps une scission avec le projet initial de CCI régionale.

Situé à cheval entre les deux départements, l'emplacement choisi n'est pas le fruit du hasard. « C'est d'abord pour l'image, mais aussi car Cigéo est un projet de développement économique commun », commentait Michel Jubert, président de l'instance meusienne.

Pour justifier ce choix de faire cavaliers seuls, les chambres consulaires évoquent des caractéristiques territoriales et démographiques communes, ainsi qu'une ligne d'action que les élus partagent des deux côtés. Sans doute aussi, sans se l'avouer, la peur de ne pas peser bien lourd en étant noyés au sein d'une grande CCI unique et régionale.

« Nous ne voulons pas d'une action décidée par la CCI unique et d'une politique gérée sur le terrain. Nous refusons ce modèle », ajoute Michel Jubert, qui insiste sur la synergie des volontés entre les deux départements.

Reste néanmoins un certain nombre d'étapes à mener avant le rapprochement. D'un point de vue administratif, le projet sera soumis à la chambre régionale le 18 septembre prochain. Le futur préfet de la grande région devra lui aussi mettre son grain de sel. Enfin, la mise en place d'une telle fusion nécessitera une dissolution des deux chambres avant la création d'une CCI interdépartementale. Ce sera chose faite lorsque, fin 2016, des élections internes serviront à la nomination des élus communs aux deux chambres.

Michel Jubert, président de la CCI de la Meuse, et Michel Auer, président de la chambre consulaire haut-marnaise.

Photo ER/Grégoire HALLINGER

Reste surtout à choisir l'emplacement du siège et à réorganiser les services. « On a déjà des pistes mais maintenant, il faut qu'on monte en qualité. Il y aura une réorganisation mais nous trouverons des solutions, nous ne sommes pas inquiets », indique le président haut-marnais Michel Auer. « On va travailler différemment et s'organiser pour renforcer nos structures », poursuit Michel Jubert.

Grégoire HALLINGER.

SIGNALE
REPUBLICAIN LORRAIN
Vendredi 11 Septembre 2015
Theme: ENERGIE - NUCLEAIRE
EDITION METZ

ENVIRONNEMENT *sondage*

Les Français pour la fermeture de Fessenheim avant 2017

Une majorité de Français estime que François Hollande doit maintenir son engagement de fermer la centrale nucléaire alsacienne de Fessenheim, selon un sondage Tilder-LCI-OpinionWay publié hier. D'après cette enquête, 58 % des sondés estiment que la promesse électorale du Président de fermer avant 2017 la doyenne des 19 centrales françaises doit être tenue, tandis que 40 % n'y sont pas favorables.

Cette proportion grimpe à plus de 70 % chez les électeurs qui voteraient pour François Hollande aux premier ou second tours du scrutin présidentiel de 2017, tandis que les partisans du président des Républicains et ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy y sont plutôt défavorables, tout comme les Français âgés de plus de 65 ans.

Mercredi, la ministre de l'Energie a assuré que le processus de fermeture serait enclenché dès 2016, avec un arrêt à l'échéance butoir de 2018, date à laquelle le réacteur EPR de Flamanville est censé entrer en service.